

Procès-Verbal de la Séance du 9 juillet 2024

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 9 juillet 2024 à 19 heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, Maire.

Présents : Mmes Pascaline HAMONIER, Noémie BERTHE, Dorothee GARNIER, Sophie FOUCAULT,

Mrs Frédéric LANGLOIS, Patrice CAUDRON, Cédric DEMARCY, Didier DAUBOIN, Philippe PICQUE, Sylvain CUYER

Absents excusés avec pouvoir :

Patrick LAURENT pouvoir à Philippe PICQUE

Catherine GAMICHON-NOËL pouvoir à Jean-Claude BAGUET

Annick DUPONT pouvoir à Didier DAUBOIN

Absente excusée :

Murielle CAILLEUX

Formant la majorité des membres en exercice,

Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

1 . Approbation du compte-rendu de la séance du 11 juin 2024

M le Maire demande si des observations sont à faire sur le procès-verbal de la séance du 11 juin 2024.

Patrice CAUDRON fait remarquer qu'il était bien présent à cette réunion, car son nom ne figure pas dans les membres présents lors de cette réunion. Le Conseil a pris acte de cette observation.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le procès-verbal.

2. Délibération tickets piscines été 2024

Pour la période estivale de juillet et août 2024, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer à chaque enfant de la commune, deux entrées gratuites par semaine pour la piscine de GRANDVILLIERS ou de FORMERIE.

Des tickets piscine ENFANT seront délivrés pour les enfants de 4 à 16 ans qui seront facturés à la commune de Songeons par la Communauté de Communes de la Picardie Verte au prix de 1.00€ le ticket.

Des tickets piscine ADOLESCENT seront délivrés pour les adolescents de 16 à 20 ans qui seront facturés à la commune de Songeons par la Communauté de Communes de la Picardie Verte au prix de 2.00 € le ticket.

3. Cérémonie du 14 juillet

M le Maire rappelle le programme des festivités du 13 et 14 juillet.

13 juillet :

Rassemblement à la Mairie à 21h30, pour un départ de la retraite aux flambeaux à 22h. Suivi du feu d'artifice à 23h sur le stade municipal.

14 juillet :

12h : Rassemblement à la Mairie

12h30 Dépôt de gerbe au Monument aux Morts

Remise de médailles à la salle de l'Ancienne École des Garçons.

Le verre de l'amitié clôturera cette cérémonie.

4. Devis achat matériel service technique

M le Maire informe que les services techniques ont besoin de matériel. N'ayant pas reçu tous les devis à ce jour, ce sujet sera remis à l'ordre du jour du mois de septembre.

5. Proposition du SE60 pour l'enfouissement du réseau d'électricité Place du Franc Marché

François FORESTIER du SE60 s'est vu attribuer une enveloppe budgétaire supplémentaire, il propose donc d'en faire bénéficier la commune concernant l'enfouissement du réseau d'électricité Place du Franc Marché. Ce projet prévu pour 2025 s'élevait à 33 000€, avec la proposition du SE60 les travaux couleraient 17 000€. La seule condition est que ces travaux débutent avant la fin de l'année.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

6. Opération UNAPEI 60

M le Maire présente l'opération annuelle de l'UNAPEI 60, qui concerne la vente de brioches pour aider cette association. Chaque année la commune octroie à cette association la somme de 120 €.

Le Conseil Municipal décide donc de renouveler cette subvention.

7. Information Préfecture concernant le nouveau zonage « France Ruralité Revitalisation »

M le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'arrêté du 19 juin 2024 la commune de Songeons est classée dans la nouvelle Zone France Ruralités Revitalisation, ce qui lui permet ainsi d'exonérer les entreprises s'installant sur la commune à compter du 1^{er} juillet 2024.

Suivant l'article 73 de la loi de finances du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Une exonération de la CFE via l'article 1466 G du code général des impôts,

Une exonération de la TFPB via l'article 1383 K du code général des impôts,

Le Conseil Municipal après débat décide d'appliquer ces exonérations.

8. Décision modificative Budget Assainissement

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la demande du SGC de Beauvais concernant les amortissements du Budget Assainissement, il est nécessaire de procéder à des inscriptions budgétaires afin de régulariser un reliquat d'amortissement de 744€75 comme suit :

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Chapitre – article	Montant	Chapitre – article	Montant
040 - 28158	744.75	021 – 021	744.75

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Chapitre – article	Montant	Chapitre – article	Montant
023 - 023	744.75	042 - 7811	744.75

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité la décision modificative présentée.

9. Point sur les différentes commissions et questions diverses

M le Maire :

- Informe que la subvention DETR demandée pour l'aménagement du local des services techniques n'a pas été retenue.
- Indique qu'en contrepartie les subventions demandées à la Région et au Département concernant l'aménagement de quatre terrains de pétanque ont été retenues.
- Fait un retour de la réunion qui s'est tenue avec la CCPV et ARCHIPOP. Cet organisme est demandeur d'archives populaires des habitants de la commune ainsi que de la vie communale. Tous les documents prêtés, images ou films seront scannés et remis à leur propriétaire. Une première projection des archives cinématographiques aura lieu le 16 novembre à 18h à la salle de l'Ancienne École des Garçons.
- Fait part de la demande de M. CARPENTIER Alexis, habitant de la commune, qui est à la recherche d'un local sur la commune pour ouvrir une boucherie.
- Fait lecture du courrier envoyé au médecin généraliste de Roye, qui a fait la demande au mois de juin pour s'installer sur notre commune. Il lui a été répondu qu'une réflexion d'un pôle médical est actuellement à l'étude.
- Informe que suite à la demande de Léo CAPLAIN, chirurgien-dentiste, pour son installation, la commune ne peut en aucun cas aider un professionnel de santé ou autre activité pour son installation. Des aides sont proposées pour une première installation par la Région, le Département et la Communauté de Commune de la Picardie Verte.
- Fait lecture du courrier envoyé à Denis PYPE, concernant le ramassage des collégiens et lycéens des hameaux de Riffin et Séronville. La commune et le SIVOS font le nécessaire pour que les bus puissent desservir ces 2 hameaux.
- Indique avoir reçu un courrier du Docteur Silvie EMMANUEL, concernant une habitante du HLM Place de la Halle qui rencontre de sérieux problèmes de santé et de comportement, et demande un suivi médical afin de sécuriser les habitants de cet immeuble. Ce courrier a été envoyé en copie à la SA HLM et l'assistante sociale qui suit cette personne.
- Fait lecture du courrier reçu de Roselyne PINEL, Présidente du Centre Social, qui tient à remercier l'aide financière de la commune suite à la loi Alisfa.

- Annonce que la commune a été reconnue Catastrophe Naturelle par la Préfecture suite aux intempéries du 21 mai 2024.
- Indique que les Directeurs d'Écoles remercient la Mairie et les services techniques pour leur aide pour l'organisation de la fête des écoles.
- Présente en complémentarité avec le service de conseil en rénovation énergétique assuré par le Guichet Unique de l'Habitat de la CCPV, un spectacle de la compagnie des Frères Lepropre, sur la rénovation énergétique, intitulé « La rénovation des trois petits cochons ». C'est un format entre spectacle et conférence qui se veut ludique pour sensibiliser les habitants de la Picardie Verte aux enjeux de la rénovation énergétique des logements français. Ce dernier se tiendra le vendredi 13 septembre 2024 à 20h à la salle des fêtes de Grandvilliers.
- Fait un retour sur l'hommage rendu à l'équipage du bombardier Lancaster qui s'est écrasé le 4 août 1944 dans les prés de Bois-Aubert, hameau de Senantes. Une cérémonie en son honneur a eu lieu le vendredi 14 juin, en présence d'une délégation canadienne de la ville de Nanton, et des membres de la famille de l'équipage. Les enfants de l'école ont accompagné toutes les personnes présentes afin de se rendre sur la stèle érigée en mémoire de cet événement dramatique. A cette occasion, l'école a été baptisée « Ian Bazalgette ». Ce fut une très belle cérémonie malgré le temps médiocre.
- Indique que le mariage de Karine DUPUIS fille de M. et Mme Jean-Claude DUPUIS aura lieu à la mairie le samedi 10 août 2024.
- Présente l'invitation de la commune de Gerberoy pour le 14 juillet, ainsi que pour le passage de la Flamme Olympique le 18 juillet.
- Fait lecture de la carte de remerciements de Miss Songeons et de sa Dauphine pour les cadeaux offerts lors de leur élection.
- Suite au mail de Dorothee GARNIER concernant l'entretien de la salle de l'Ancienne École des Garçons, une solution va être mise en place le plus rapidement possible pour remédier au problème d'entretien de cette salle.
- Fait lecture du courrier de l'AFM TELETHON de la circonscription de l'Oise en vue du prochain Téléthon qui se déroulera le 29 et 30 novembre 2024. Une réunion avec Anthony Fouillard, chef de la caserne des pompiers, va être programmée en vue de cet événement.
- Présente la nouvelle activité « La Chrysalide » du centre social, un espace convivial où les enfants âgés de moins de 5 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent sont accueillis de manière libre et sans inscription pour un moment d'échange avec les parents et un instant de jeu libre pour les enfants.
- Annonce que Mme AVELIN souligne une recrudescence de maladies infectieuses à la « Résidence Temps de vie ».
- Informe que Mme CORDIER, responsable de la Résidence des Sorbiers, quitte son poste au mois d'août. Cette dernière précise que le projet d'un « pôle médical » est une très bonne idée dans ces locaux. Elle précise qu'il faut impliquer le Conseil Départemental dans chaque courrier, afin de les sensibiliser au projet.
- Fait part de son mécontentement suite au dépouillement lors des dernières élections, seulement 2 membres du Conseil Municipal étaient présents. Lors des prochaines élections chaque conseiller devra prendre un créneau horaire pour la tenue du bureau de vote et devra être présent lors du dépouillement. En cas d'absence ce dernier devra se faire remplacer pour la tenue du bureau de vote et du dépouillement.
- Indique que Murielle CAILLEUX fait part d'un problème récurrent de voisinage rue Simon. Elle tient à signaler la dangerosité de certaines maisons telles que l'ancien restaurant rue Crignon Fleury et rue du Maréchal de Boufflers.

Philippe PICQUE :

- Informe que le jury des « Maisons Fleuries » sillonnera les rues de la commune le vendredi 12 juillet afin de décerner les récompenses lors de la cérémonie des vœux du Maire en Janvier.
- Remercie pour les travaux route de Morvillers et route de Séronville après les intempéries.
- Indique que le repas des « Cheveux Blancs » aura lieu le dimanche 16 mars 2025 à Morvillers.

Sophie FOUCAULT :

- Informe qu'un nouveau médecin coordinateur est présent une fois par mois et une fois par semaine en distanciel à la Résidence du Château.
- Précise que le projet d'extension de la Résidence Temps de Vie, va être retardé à cause de la découverte d'une ancienne glacière. Cela implique des fouilles archéologiques.

Cédric DEMARCY :

- Indique que les travaux des nouveaux locaux de la MFR route de Dieppe devront être finis fin juillet. Le transfert des bureaux est en cours. Le siège social de l'association de la MFR va être transféré au 1 route de Dieppe.

Noémie BERTHE :

- Informe que le départ en retraite de Nathalie HERMANT, institutrice en Petite Section était à son image, simple et intime.
- Précise que peu d'habitants étaient présents pour la répétition du Flash Mob en vue des manifestations du passage de la Flamme Olympique.
- Remercie la commune pour la subvention allouée à l'association des « Cheveux Blancs ».

Dorothee GARNIER :

- Demande l'enlèvement de la chambre froide en panne de gaz à la salle de l'association. Le deuxième réfrigérateur est à surveiller.
- Demande à Philippe PICQUE si la foire aux harengs se déroulera bien le 23 novembre, afin de retenir la salle de l'Ancienne École des Garçons.
- Confirme que la course de chaises de bureaux aura bien lieu le 24 août 2024, et demande quels seront les conseillers présents.
- Indique que les dates du Ciné Rural pour la saison 2024-2025 ont été programmées. Au mois de décembre, aucune séance ne peut être programmée.
Et propose d'informer le calendrier des séances sur Panneau Pocket
- Suite à la réunion du 24 juin, pour le passage de la Flamme Olympique, les spectateurs pourront être présents sur les talus. La circulation sera interdite vingt minutes avant le passage de la flamme.

Didier DAUBOIN :

- Souligne le manque d'esthétisme concernant la mise en place des potelets installés pour les travaux du Centre Bourg.
M. le Maire informe que ces derniers seront remis en harmonie avec le reste lors de la phase des travaux Place de la Halle.

Frédéric LANGLOIS :

- Fait un retour sur le concert du 29 juin organisé par Célestin GARNIER et des élèves de la Sorbonne au profit de l'EMION. Ce concert a réuni environ 120 personnes.
- Suite à la réunion de ce jour avec le SIVT, une proposition de cet organisme a été faite pour repenser la culture des terres. Un moment d'échanges sera programmé avec les agriculteurs pour les prochaines cultures. Prochaine réunion avec le SIVT le 15 juillet à 13h30.
- Fait un compte rendu sur l'aménagement des berges du Thérain, il sera proposé d'implanter des essences locales.

Pascaline HAMONIER

- Annonce que la subvention LEADER concernant le « festival de rues 2022 » est enfin versée, pour un montant de 9 410€04.
- Demande qui pourrait être voiture balai pour la retraite aux flambeaux du 13 juillet.
- Indique que le départ en retraite de Nathalie HERMANT a été effectué en toute simplicité suite à sa demande.

Fin de séance à 21h35

Prochaine réunion le 10 septembre 2024

